

FORMATION INITIALE DES SAUVETEURS – SECOURISTES DU TRAVAIL

OBJECTIF DE LA FORMATION

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

- Intervenir efficacement sur des victimes d'accidents et de malaises en mettant en œuvre l'organisation et les moyens de secours prévus dans l'établissement et d'éventuels protocoles spécifiques établis par le médecin du travail
- De participer à la démarche de prévention de l'entreprise en jouant son rôle d'auxiliaire de prévention capable de repérer des situations dangereuses et d'informer dans le respect de l'organisation de l'entreprise.

PUBLIC CIBLE

Ensemble du personnel

PREREQUIS

Pour accéder à la formation initiale, aucun prérequis n'est nécessaire.

METHODE PEDAGOGIQUE

La formation est essentiellement active avec une alternance d'apports théoriques, de démonstrations pratiques et de mises en situations pratiques sur des accidents simulés adaptés aux risques de l'entreprise.

A l'issue de la formation initiale, un livret INRS sera rendu à chaque stagiaire.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

PC, vidéo projecteur et divers supports pédagogiques tels que films, photos, diaporamas, documents papier et numériques. Matériel spécifique à l'apprentissage du SST : Mannequins de réanimation adulte, enfant, nourrisson, défibrillateur, plan d'intervention.

MODALITE D'EVALUATION :

Le Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du formateur. Pour cela nous appliquerons les modalités d'évaluation et les fiches individuelles d'évaluation certificative de l'INRS.

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTION ET RENDU :

Feuille de présence signée par demi-journée, attestations de fin de formation, feuille d'évaluation de fin de stage. Dans le cas d'une évaluation favorable le stagiaire obtiendra sa carte de SST.

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES

Cette formation fait l'objet d'un maintien et actualisation des compétences tous les 24 mois

PROGRAMME :

Le rôle du SST et ses responsabilités
Les enjeux de la prévention des risques professionnels
La place du SST dans la démarche de prévention
Repérer des situations dangereuses
Proposer des mesures de prévention
Informar dans le respect de l'organisation de l'entreprise

Protéger pour éviter le sur-accident :
- Protection des populations en cas d'alerte
- Les dangers persistants
- Supprimer/isoler/Soustraire

Examiner la victime

Faire Alerter

- Procédure d'alerte dans et hors entreprise

Secourir une victime :

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime est consciente et se plaint de :
Malaise, brûlures, fractures, plaies
- La victime est inconsciente, elle respire
- La victime est inconsciente, elle ne respire pas

Evaluation certificative des stagiaires

ORGANISATION

Formation initiale des SST	
Encadrement	Formateur SST certifié par l'INRS
Effectif	4 à 10 stagiaires
Durée	2 journées (14 heures)